

L'Adresse—M. Andre

• (1710)

Dans le discours du trône on mentionne des mesures pour améliorer l'entrée de la technologie étrangère; mais pourquoi pas élaborer une technologie canadienne? A notre époque de concurrence acharnée, nous ne pouvons pas tout simplement compter entièrement sur la technologie étrangère. Le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Gillespie) disait dans son discours qu'il allait étudier l'opportunité d'autoriser par permis l'application de la technologie étrangère, reconnaissant là le meilleur moyen d'attirer ici cette technologie. Le ministre ajoutait que certaines conditions imposées à l'octroi des permis, certaines restrictions, nuisent au titulaire. Il a donné à entendre que le gouvernement tentera d'améliorer la situation. Mais, semble-t-il, il n'a pas su le faire au moment opportun. Lorsqu'une nouvelle technique a été mise au point et qu'elle est prête à être autorisée à l'étranger, ses marchés ont déjà été accaparés.

Aussi, même sans les restrictions que comportent les autorisations, une industrie canadienne limitée à importer sa technologie serait condamnée à son seul marché national et même là, à condition probablement d'être protégée par des tarifs préférentiels. Une chose me préoccupe davantage, à long terme: chaque fois qu'une industrie se tourne vers la technologie d'importation, nos ressources technologiques canadiennes en sont réduites comme aussi nos chances de mettre au point une industrie canadienne rentable.

Nous devons prendre les mesures qui s'imposent pour accroître le potentiel technologique du Canada et ceci par l'élaboration d'une politique scientifique intégrée, sensée et efficace. La majorité des nombreux groupes qui ont recommandé l'adoption d'une politique scientifique à la suite de leurs études, étaient d'avis qu'une stratégie industrielle nationale devait servir de base à une telle orientation. Or, d'après les propos du ministre de l'Industrie et du Commerce, il est évident que le gouvernement, loin d'être prêt à imposer une telle stratégie, ne sait même pas quelle forme elle prendra. Il faut donc s'attendre, hélas, à ce que la fragmentation de l'industrie secondaire au Canada se poursuive.

Cette fragmentation est l'une des faiblesses de notre économie. Les causes en sont multiples, certes, mais les principales sont les suivantes: la mainmise étrangère, la loi anti-coalitions, l'expansion économique régionale désordonnée, les programmes disparates de stimulation de la recherche et du développement. Si l'on en croit le discours du trône, toutes ces questions seront examinées par le gouvernement, mais apparemment sans aucun ordre logique. Je crains que cette démarche ne coûte bien cher au contribuable canadien et n'améliore guère l'industrie secondaire qui serait dans une situation d'urgence nationale, selon l'Institut de chimie du Canada.

Il importe que le gouvernement s'occupe en priorité d'élaborer une stratégie industrielle nationale parallèlement à l'adoption d'une politique scientifique nationale. Le gouvernement doit créer un ministère de la Science et de la Technologie qui élaborera et mettra en œuvre cette politique. Ce ministère devrait être chargé de tous les programmes de stimulation de la recherche et du dévelop-

[M. Andre.]

pement, du Bureau des brevets et de tous les services et organismes fédéraux de recherches.

Il faudrait revoir tous ces programmes et les orienter vers la production de biens et de services socio-économiques. La nouvelle politique d'affermage devrait être appliquée par ce ministère et pourrait même inclure la plupart des recherches effectuées à la Chambre. Je suis sûr que si le nouveau ministre chargé de la Science et de la Technologie (M<sup>me</sup> Sauvé) était ici, elle trouverait mes suggestions raisonnables et nécessaires. J'espère que le ministre pourra convaincre ses collègues du cabinet que ces mesures s'imposent et que le département de la Science est plus que le terrain d'essai en vue de postes plus prestigieux.

Monsieur l'Orateur, je voudrais terminer en déclarant que même si j'ai surtout parlé de questions économiques, ce n'est pas là mon principal souci. Les problèmes sociaux du Canada sont en effet effrayants et déprimants par leur ampleur. Mais une chose est certaine: il est presque impossible de les résoudre sans une économie forte. J'encourage donc le gouvernement, monsieur l'Orateur, à donner suite sans délai aux nombreuses suggestions sérieuses que lui fait l'opposition, sinon à changer de place avec nous et à nous laisser prendre les choses en main.

**Des voix:** Bravo!

**M. Norman A. Cafik (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur l'Orateur, la tradition veut qu'on vous félicite à l'occasion de votre élection à la présidence de notre auguste Chambre. Je ne crois pas pouvoir rien ajouter à ce qu'on a déjà dit, sauf que je ne connais personne qui soit mieux qualifié que vous pour cette haute charge ni qui mérite davantage ce grand honneur. J'ai aussi le plaisir d'offrir mes félicitations à l'Orateur adjoint, député de Halifax-East Hants (M. McCleave), que j'ai beaucoup fréquenté depuis quatre ans et demi à l'occasion de petits déjeuners parlementaires, activité à laquelle il participe assidûment et dont il est l'un des principaux animateurs. Je suis fier de connaître cet homme et de le féliciter de l'honneur que la Chambre vient de lui conférer. Je veux aussi féliciter les motionnaires de l'Adresse en réponse au discours du trône. Ils ont fait honneur à leurs circonscriptions.

Le discours du trône attache une grande importance à un certain champ d'action politique qui m'intéresse de près à titre de secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Lalonde). Dans le discours du trône, on a souvent fait allusion aux questions de sécurité sociale et aux changements prévus dans le programme du sport amateur ainsi que dans les arrangements en matière de services d'hygiène. C'est le domaine dont je voudrais parler de façon plus précise.

Le discours du trône a brièvement mentionné les projets de réunions fédérales-provinciales au niveau ministériel à propos de questions urgentes, parmi lesquelles les programmes de soins médicaux. Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, le député de Montréal-Outremont, a ensuite informé la Chambre que des propositions de changements étaient envisagées dans les arrangements financiers conclus entre les gouvernements fédéral et provinciaux et qu'elles seraient discutées lors d'une session mixte des ministres fédéraux de la santé et des finances le 19 janvier.